



Date de mise à jour : Juin 2026

Poste occupé précédemment par : Sabah VIGNON

X Mobilité Redéploiement Création

Libellé court RH / code poste RH : 2475

Personne à contacter : Secteur recrutement de la Direction de la Petite Enfance

Courriel : dpe-candidatures@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable de territoire direction de la petite enfance
Cadre d'emplois/catégorie :	Cadre d'emploi des attachés, des cadres de santé, des EJE - Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle citoyenneté - Direction de la Petite Enfance
Lieu de travail	Site central de Créteil et déplacements sur les crèches départementales
Positionnement du poste dans l'organigramme	Rattaché au responsable du service territorial de la Petite Enfance

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La direction de la Petite Enfance participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion des crèches départementales. Elle veille à la qualité de ce mode d'accueil, à la maîtrise de ses ressources et à la construction de nouveaux établissements, dans le cadre des orientations éducatives départementales pour la petite enfance.

MISSION DU POSTE

Le responsable de territoire Petite enfance travaille en lien direct avec les responsables d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) afin de mettre en œuvre les objectifs départementaux de la politique publique de la petite enfance impulsée par la Direction Petite Enfance, de piloter le suivi d'activité des EAJE et d'accompagner les responsables d'EAJE dans leurs missions.

Le responsable de territoire petite enfance joue un rôle important d'interface et de coordination plus qu'un rôle de terrain : par sa très bonne connaissance du terrain, il aide à la décision tout en impulsant une dynamique constructive et positive forte pour mettre en œuvre dans les EAJE la politique petite enfance définie par l'exécutif.

Il participe activement à la modernisation de l'accueil du jeune enfant dans les établissements du Val-de-Marne.

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Le découpage en différents territoires géographiques est uniquement organisationnel. L'activité doit s'intégrer dans la politique petite enfance développée à l'échelle du Département du Val-de-Marne.

Le responsable de territoire doit contribuer à impulser des pratiques innovantes et une dynamique constructive dans les EAJE de son secteur, tout en respectant le cadre de la PSU.

Interface avec le responsable du service territorial petite enfance :

- Mise en œuvre du projet de direction et du projet de service dans les EAJE du territoire (suivi des indicateurs, atteintes des objectifs, actions correctives, pédagogie...)
- Rédaction de rapports d'activité réguliers
- Note d'information, compte-rendu de réunions et autres outils d'aide à la décision visant l'adaptation quantitative et qualitative des prestations
- Rendez-vous réguliers avec le responsable du service territorial pour faire le point sur les problématiques des EAJE du territoire
- Remontées des informations du terrain
- Participer à la mise en œuvre des projets (semaine à thème, séminaires...) de la direction (des autres services : SAF, SRH, Qualité expertise) et être force de proposition

Pilotage et suivi de l'activité et optimisation de l'allocation des ressources humaines :

Garant de l'optimisation du fonctionnement des EAJE :

- Suivi du nombre d'enfants accueillis pour offrir le maximum de places possibles aux familles dans le respect du taux d'encadrement
- Suivi des tableaux de bord de pilotage de l'activité dans le cadre de la PSU
- Suivi des dépenses sur les lignes budgétaires gérées directement par les responsables d'EAJE (produits d'entretien, jeux...)

ou par un autre service (prestation ménage et intérim).

- Accompagner les responsables d'EAJE pour mettre en œuvre les correctifs nécessaires pour optimiser l'organisation
- Préparer et participer aux Commissions d'Attribution de Places en crèche
- Travailler en lien étroit avec le service administratif et financier (SAF)

Piloter l'organisation de l'accueil des enfants dans les EAJE et garantir la qualité de l'accueil :

- Être force de proposition pour accompagner les responsables d'EAJE afin d'optimiser les fonctionnements par une organisation de l'accueil des enfants (multi-âges, multi-accueil...) en transversalité avec le chargé de mission organisation
- Analyser les besoins des familles compte tenu de la sociologie du territoire et travailler avec les responsables EAJE pour faire des propositions d'organisation adaptées
- Travailler en liens transversaux étroits avec le service expertise et qualité de la direction petite enfance
- Favoriser et développer les pratiques innovantes
- Valoriser les projets des EAJE
- Participer aux réunions pluridisciplinaires lors d'une saisine du secteur éducation et santé
- Entretien avec les familles en second niveau

Management RH des responsables d'EAJE et des agents volants :

- Entretien annuel d'évaluation et fixation des objectifs professionnels des responsables d'EAJE
- Accompagner la montée en compétence managériale des responsables d'EAJE (procédures, méthodologie d'entretien...)
- Réunions régulières avec les responsables d'EAJE du territoire dans une logique de coordination de l'activité et d'harmonisation des pratiques
- Rendez-vous réguliers avec les directrices d'EAJE pour travailler sur les problématiques de chaque structure.
- Gestion directe et hiérarchique du pool d'agents volants du secteur (Agents auprès d'enfants et Agents polyvalents) en lien avec le gestionnaire du SRH
- Entretiens disciplinaires de second niveau
- Participation aux commissions de recrutement
- Analyser les besoins et des priorités en termes RH des EAJE du territoire
- Travailler en liens étroits avec le Service des Ressources Humaines de la Direction Petite Enfance
- Gestion et validation des congés au regard de l'activité

Agilité managériale

- Valider après analyse (grâce aux outils de pilotage), les besoins RH éventuels et ponctuels dans les EAJE (intérimaire, agents volants, autres agents du secteur ou du territoire du Val-de-Marne...) et en accord avec le responsable du service
- S'assurer du bon fonctionnement de la continuité de direction et d'activité dans chaque crèche. En cas d'absence de responsables d'EAJE, le responsable de territoire petite enfance organise les solutions de remplacement.

Coordination lors de travaux :

- Valider les besoins de travaux nécessaires dans les crèches
- Anticiper et préparer avec les responsables d'EAJE les impacts de travaux annoncés
- Accompagner le responsable de l'EAJE pour préparer la réouverture le cas échéant dans de bonnes conditions
- Travailler en transversalité avec le secteur expertise et technique de la direction petite enfance

Sécurité :

- Suivi des contrôles PMI et de la mise en œuvre des mesures correctives demandées (en lien avec le responsable de l'EAJE)
- Remonter les faits marquants et suivre leurs impacts éventuels

Veille juridique, sanitaire et sociale :

- Connaître l'actualité liée à la Petite Enfance et à son évolution à la fois juridique, sanitaire et sociale
- Développer et entretenir les réseaux professionnels
- Communiquer les informations recueillies aux responsables d'EAJE

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste Savoir gérer un EAJE de façon à pouvoir accompagner les responsables, Maîtrise des pratiques modernes de gestion d'un EAJE : offre d'accueil diversifié (accueil occasionnel, accueil à temps partiel...), accueil en âges mélangés, référence élargie...
	Maîtrise du fonctionnement de la PSU À acquérir au cours de l'activité Fonctionnement du Département du Val-de-Marne
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste Management de cadres Gestion de projet Pilotage d'activité

	Conduite du changement Rédaction de rapports et notes de synthèse Respect des règles inhérentes à la discrétion professionnelle et à la confidentialité
	À acquérir au cours de l'activité Orientations, enjeux et priorités de la collectivité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	Internes : Les services de la Direction Petite Enfance (SRH, SAF et Service qualité et expertise) Externes : DB, DL, DRH Organisations syndicales PMI / DPEJ Villes MPP
Conditions particulières d'exercice	Travail en bureau avec forte présence sur le terrain et déplacements sur le territoire Permis B <u>préférable</u>
Moyens mis à la disposition de l'agent	Matériels et logiciels informatiques, véhicule de pool

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	PRÉ REQUIS : cadre d'emploi des attachés ou des cadres de santé ou des EJE (avec expérience confirmée en gestion des EAJE) SOUHAITÉ :
Expérience	EXIGÉE : expérience confirmée en gestion des EAJE SOUHAITÉE : responsable d'un EAJE / coordination petite enfance
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui non ☒	

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI / NON Nombre de points : 35	Si oui, préciser à quel titre : Responsable d'unité départementale d'action sanitaire et sociale
IFSE : Groupe 2 encadrement – Sous-groupe 2.2	

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	F. Guillemin 21/01/2018 Directeur adjoint Direction de la petite enfance	

CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

